

ZONE DE POLICE VESDRE

www.policevesdre.be



Police

Zone Vesdre

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Dossier traité par : Eric PISCART – Consultant en communication
Zone de Police Vesdre – 0494/501 774**

Verviers, le 21 novembre 2012

Zone Vesdre

L'effectif policier est au maximum dans son budget 2012

Le Collège de Police de la Zone Vesdre de ce 21 novembre, composé de Claude Desama et Yvan Ylieff, souhaite communiquer deux décisions significatives. Elles concernent le recrutement de Policiers et la publication d'informations concernant le calendrier de l'intervention psycho-sociale menée au sein de la Zone Vesdre par le SPMT (Service de Prévention et de Médecine du Travail).

La Zone Vesdre est confrontée à un nombre très réduit de départs, et peut compter dans le même temps sur des Policiers demandant à intégrer ses rangs. Ainsi, avec le nombre de personnes recrutées récemment, elle fonctionne en cette fin d'année 2012 à l'effectif policier maximum prévu par le budget.

S'il a bien fallu constater une pénurie au niveau du recrutement au sein des Polices locales, il s'agit avant tout des suites d'une décision de la Police Fédérale, dont le budget recrutement a été revu à la baisse ces deux dernières années.

L'intervention psycho-sociale est bien en cours

Le Collège a également autorisé le pilote du Comité de pilotage établi dans le cadre de l'intervention psycho-sociale à faire une communication à ce sujet. Cette intervention est en cours depuis fin 2011. Depuis octobre 2012, la Zone Vesdre est occupée, avec les délégués syndicaux locaux et le SPMT, à prendre connaissance et exploiter les premières conclusions rendues. Ce travail se fait selon un calendrier bien établi.

Le pilote du Comité de pilotage, Mme Sylviane Bogaerts, regrette d'ailleurs que des extraits du rapport du SPMT aient été, à ce stade, communiqués à la presse dans la mesure où il avait été convenu avec tous les participants que le travail se faisait en toute confidentialité.